

Compte Rendu de la rencontre CGT, de la Délégation d'Animateurs et de la Collectivité du Mardi 11 juin 2019

Etaient présents pour l'Administration :

M. VIAULT (DGS), M. FARCY (DGA), M. ROUSSEL (DGA), Mme RAUTURIER (Directrice Education) et M. RENOIR (DRH)

Pour les Animateurs :

Josiane (Victor Hugo), Fora (Laennec/Angelmière), Edwige (Généraudière) et Adeline (Généraudière)

Pour La CGT :

Benoit JAMONNEAU

Un certains nombres de points ont pu être abordés comme

La perte de salaire pour les non-titulaires par rapport à la CSG pas de compensation comme pour les titulaires donc une perte de pouvoir d'achat

- La réponse apportée suite au courrier de la CGT sur la compensation de la hausse de la CSG a attiré toute leur attention et le Maire a décidé d'opérer le recrutement des agents contractuels de catégorie C sur la base du 2^{ème} ou 3^{ème} échelon selon le cadre d'emploi.

Bien sur nous avons demandé que l'on se base sur le 3^{ème} échelon, pas eu de réponse concrète, à suivre.

Le manque de reconnaissance a été évoquée **par un manque de formation, d'information et autres.**

- Les réponses apportées, concernant le BAFA que 5 agents sur 8 inscrits à cette formation donc annulée ce qui a provoqué une incompréhension au vu du nombre d'animateurs qui ne l'ont pas. Réaction d'une animatrice qui précise qu'on lui a dit que nous ne sommes pas prioritaires en tant qu'auxiliaire. Mme RAUTURIER précise que les formations sont ouvertes à tous, que la direction éducation offre un panel de formations importantes et que la référente est Mme POISSON-GARRAUT.
- Pour la communication et l'information, Mme RAUTURIER pense qu'elle est bonne cela ne faisait pas l'unanimité des animatrices présentes car pour elles il y a trop d'intermédiaires donc un effort supplémentaire est à faire.

Plan de titularisation et nous avons rappelé le **dossier précarité** suite au courrier adressé mettant des fin de contrat au 5 juillet et des possibilités d'être repris début septembre alors que l'on sait qu'il y a des besoins.

- On nous a répondu que le renouvellement des contrats était fait à hauteur de 90% avant l'été et que les réajustements se feraient après (aucune date) pour aller de 95 à 98%.
- On nous a confirmé l'engagement de la collectivité à travailler sur la stagiairisation d'un certain nombre d'agent sur des temps de travail allant de 80 à 100%. Ce qui veut dire moins d'agent sur des temps plus courts voir plus du tout, à suivre.

Sur les taux d'encadrement la demande est de revenir à 1 animateur pour 8 (3/8 ans) et 1 pour 12 (6/12 ans)

- Mme RAUTURIER est prête à revoir le schéma du 1 pour 16

Sur les horaires, ou l'animateur se trouve face seul aux problèmes.

- La réponse de Mme RAUTURIER a été relativement claire, elle a rappelé le rôle du responsable de site qu'il y avait des habitudes prises et qu'il fallait recentrer tout cela avec un travail à faire sur chaque site (a été évoqué la pause méridienne).

Conclusion et retour des animatrices présentent

- Contente de la promesse d'augmentation du temps de travail vers une titularisation des animateurs.
- Confirmation qu'il y ai du budget formation et que les auxiliaires peuvent y avoir le droit.
- Elles ont trouvés une écoute aux problèmes sur terrain et ont entendus qu'ils étaient ouverts si d'autres problèmes devaient avoir lieu.